

Département des ARDENNES Arrondissement de VOUZIERES Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise	2019/78 Paraphe : FS
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE Délibération n°DB2019/52	

Nombre de membres

En exercice : 24

Présents : 17

Votants : 17

POUR : 17

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Le onze décembre deux mille dix-neuf, à 18h00, le Bureau Communautaire, dûment convoqué, se réunit à Vouziers, sous la présidence de M. Francis SIGNORET

Date de la convocation : 04/12/2019

Mme MERCIER est élue secrétaire de séance.

Ayant pouvoir de vote : Mesdames LESUEUR, MERCIER, PAYEN et Messieurs ADAM, BOUILLON, CANIVENQ, CARPENTIER, DUGARD, ETIENNE, FLEURY, MALVAUX, MANCEAUX, MATHIAS, MEIS, RICHELET, SIGNORET, SINGLIT

OBJET : PERIODES ET HORAIRES D'OUVERTURE DU PARC ARGONNE DECOUVERTE POUR 2020

Vu les statuts de la 2C2A notamment l'article « Actions de développement touristique » - Création, gestion, animation et promotion du pôle nature dont le Parc Argonne Découverte / Nocturnia » ;

Vu la délibération n°DC2019/102 du Conseil Communautaire du 16/10/2019 confiant délégation au Bureau pour déterminer les périodes et horaires d'ouverture du Parc Argonne Découverte ;

Après en avoir délibéré, le Bureau communautaire FIXE les périodes et horaires d'ouverture du Parc Argonne Découverte pour 2020 comme suit :

Dates	Horaires	Jours	Restaurant
Vacances d'hiver (Du samedi 8 février au dimanche 8 mars)	De 10h à 17h	Tous les jours	Ouvert
Du samedi 4 avril au vendredi 3 juillet	De 10h à 18h	Tous les jours	Ouvert
Vacances d'été (samedi 4 juillet au lundi 31 août inclus)	De 10h à 19h	Tous les jours	Ouvert
Du mercredi 2 septembre au vendredi 16 octobre	De 10h à 18h	Mercredi, Samedi, Dimanche	Ouvert
Vacances de la Toussaint (samedi 17 octobre au dimanche 1er novembre)	De 10h à 18h	Tous les jours	Ouvert

Le Bureau AUTORISE le Président à modifier ces horaires d'ouverture et fermeture lors d'évènements exceptionnels (soirée événementielle avec ouverture restaurant, problèmes techniques...)

Le Bureau AUTORISE la fermeture des caisses une heure avant la fermeture du site.

Le Président,

Francis SIGNORET

